



Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 15 décembre 2015**

Heure : **18 h 00 heures**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

ORDRE DU JOUR

1. Organisation

1.1. Constatation du quorum et ouverture de la réunion à 18 h 46

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour (reçu par courriel)

CÉ-15-12-001

Proposé par Madame Sévigny, **adopté à l'unanimité.**

1.3. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Madame Rinfret est nommée secrétaire pour l'assemblée.

CÉ-15-12-002

1.4. Adoption du procès-verbal du 24 novembre 2015 proposé par Madame Lévesque, **adopté à l'unanimité.**

1.5. Suivis au procès-verbal

Aucun suivi.

2. Parole au public

Aucun public présent.

3. Points de décisions

3.1. Politique de frais chargés aux parents

Rappel des modalités d'application de la politique relative aux contributions financières des parents par Madame Pontbriand.

Remise du document tel quel comme l'année dernière.

Monsieur Montpetit soulève la possibilité de payer les activités en ligne. Vérification à faire à ce sujet.

CÉ-15-12-002

Proposé par Madame Chiasson. **Adopté à l'unanimité.**

3.2. Suivis OPP

Madame St-Charles a préparé une lettre aux parents pour faire part de la création de l'OPP.

La lettre explique dans les grandes lignes ce qu'est l'OPP (création, mission, etc.). Madame Pontbriand propose d'envoyer la lettre demain (16 décembre) au nom des membres du CÉ. Un suivi sera fait en janvier prochain (comment tout cela va prendre forme). Il sera pertinent de créer une adresse courriel au nom de l'OPP.



À faire :

- Créer «l'organisme OPP».
- Dresser les grandes lignes de l'instance (règles, mandat) à partir du modèle de l'école Ludger-Duvernay : nombre de parents nécessaire = minimum 5 (en raison de la structure nécessaire, i.e. président, vice-président, etc.) pour des rencontres mensuelles et pour une implication régulière. D'autres parents pourront s'impliquer de façon plus ponctuelle. Tous les membres présents sont en accord.

3.3. Révision budgétaire; état de situation

Madame Pontbriand a procédé à la révision budgétaire la semaine passée. Tout va bien au SDG. Nous avons pu acheter du nouveau matériel. Après la restructuration des habitudes de gestion du SDG, et suite à la ventilation, il reste un montant de 6 500 \$.

Il est proposé par madame Lucie Durocher de conserver un montant de 6 500 \$ afin de contribuer au projet d'embellissement du parc école du Carrousel.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-15-12-003

4. Points d'information

4.1. Échéancier et procédure à venir pour grille-matière 2016-2017

Madame Pontbriand présente la grille matière et rappelle le rôle du CÉ à cet effet. Les décisions de l'équipe école sont prises en fonction des besoins des élèves. La grille-matière 2016-2017 sera présentée au conseil des enseignant(e)s en janvier. Le CÉ sera informé suite aux décisions de l'équipe école.

4.2. Révision budgétaire; état de situation

- Surplus de l'annexe B : réinvesti en orthopédagogie mathématique. Montant de 6 000 \$.
- Budget donné à chacun des enseignants pour bonifier la bibliothèque de classe et un montant réservé pour bonifier la bibliothèque de l'école : 2 073 \$ du MEESR et 1 600 \$ de l'école.
- À ce moment de l'année, 55 % du budget de l'école est dépensé.

4.3. Normes et modalités d'évaluation

Madame Pontbriand présente le document sur les normes et modalités d'évaluation. Ce qui reste à faire au Carrousel : le barème.

4.4. Comité de parents

Madame St-Charles, qui a assisté à la réunion du comité de parents, informe les membres de la décision concernant l'abolition des conventions de gestion en 2017-2018. La convention de gestion sera remplacée par un plan d'engagement sur la réussite, qui regroupera le plan de réussite. Changement à venir pour les parents membres du CÉ : ces derniers pourront adopter des points de décision. À partir de janvier, les SDG ne pourront plus charger de frais supplémentaires pour les projets maison (*pas pour les sorties*) et ce, afin d'éviter un clivage entre les enfants ayant payé et les enfants n'ayant pas payé les frais supplémentaires.



Un parent du CÉ sera mandaté pour faire partie du comité de sélection de la direction de l'école.

Le conseil des commissaires demeurera pour 2016-2017, mais pour 2017-2018 des parents siégeront sur ce nouveau comité, ainsi que certains membres de direction d'école.

4.5. Service de garde

Préparation des activités de Noël. La moitié du personnel ayant changé cette année, et en raison des moyens de pression, il n'y aura pas de spectacle de Noël cette année. Madame Lévesque a fait le point sur les journées pédagogiques, incluant la décision de donner le choix aux parents d'envoyer leur enfant, inscrit au SDG, à l'école lorsqu'il y a sortie (donc pas d'obligation de participer à la sortie, et réajustement de la contribution en conséquence).

4.6. La vie à l'école

Madame Sévigny informe de la «vente» de sacs cadeaux « sans portefeuille » fabriqués par les élèves. Le montant pour acheter un sac cadeau : *une bonne action à faire!*

Création d'histoires de Noël à présenter aux petits, pour les 4e, 5e et 6^e années. Un classique à refaire!

La zumba continue dans les classes d'adaptation scolaire. On est rendu à 12 minutes!

Le party de Noël a été une grande réussite. Il n'en ressort que du positif. Trente-neuf personnes étaient présentes. Belle ambiance!

5. Varia

Aucun point de varia.

6. Clôture de la réunion à 20 h 28

Signature de la direction

Date

Signature de la présidente

Date